

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE

Séance ordinaire du 10 avril 2013

Nombre de membres en exercice : 13

Membres présents : 11

Nombre de voix : 12 (le maire devant quitter la salle)

L'an deux mille treize le dix avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Pierre HEINE, maire, Didier BRANZI, Carole BOLLARO, Bernard WEITTEN, Sylvain PRATI, adjoints, Bernard HEINE, Fabien KILLIAN, Dominique LEBRUN, Thierry LEGER, Valérie LLORENS, Laurent RIEFFEL.

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE qui a donné procuration à Carole BOLLARO,

Sandrine MELCHIOR qui a donné procuration à Didier BRANZI.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

POINT 1

Compte administratif M49

Le maire quitte la salle du Conseil.

Le conseil municipal, sous la présidence de Didier BRANZI, 1^{er} adjoint, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif de l'assainissement exercice 2012, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
81 801,44€	126 676,82€	502 095,80 €	256 675,74 €
44 875,38 €		- 245 420,06 €	

Le déficit de la section d'investissement s'explique par le non versement des subventions à la commune. Celles-ci ont été perçues par le DIMESTVO à hauteur de 300 000 €:

POINT 2

Compte administratif M14.

Le maire a quitté la salle du Conseil.

Le conseil municipal, sous la présidence de Didier BRANZI, 1^{er} adjoint, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif de la commune exercice 2012, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
762 474,28 €	1 028 470,73 €	648 539,99 €	446 715,9€
265 996,45 €		- 201 824,02 €	

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE

POINT 3

Compte administratif lotissement « Les Coquelicots 2 ».

Le maire a quitté la salle du Conseil.

Le conseil municipal, sous la présidence de Didier BRANZI, 1^{er} adjoint, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du Lotissement communal « Les Coquelicots 2 exercice 2012, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
134 635,19 €	596 422,64 €	134 635,19 €	0 €
461 787,45 €		- 134 635,19 €	

POINT 4

Compte administratif lotissement « Les Vallons 2 ».

Le maire a quitté la salle du Conseil.

Le conseil municipal, sous la présidence de Didier BRANZI, 1^{er} adjoint, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du Lotissement communal « Les Vallons 2 » exercice 2012, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
890,44 €	890,00 €	890,00 €	0 €
- 0,44 €		- 890,00 €	

POINT 5

Comptes de gestion 2012

Le Maire regagne la salle du Conseil.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer les comptes de gestion : Assainissement (M49), Commune (M14), « Les Coquelicots 2 » et « Les Vallons 2 » de l'exercice 2012, dressés par le Trésorier Municipal de Metzervisse et identiques aux comptes administratifs correspondants.

POINT 6

Affectation du résultat de fonctionnement 2012- M14

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

Section de fonctionnement :

- Résultat CA 2011 : 482 341,11 €
- Affectation du résultat à l'investissement (compte 1068): 8 707,94 €
- Résultat exercice 2012 : 265 996.45 €

Section d'investissement :

- Résultat antérieur reporté : -32 797,62

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE

- Résultat exercice 2012 : - 201 824,02
- Restes à réaliser 2012 : -130 640,00
- Besoin de financement : 365 261.64

Décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2012 : 739 629.62 €

Affectation à la couverture de l'autofinancement (c/1068) : 365261,64 €

Le solde disponible est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (compte 002) : 374 367,98 €

POINT 7

Budget M14

Après présentation du budget primitif de la commune de l'exercice 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget Primitif équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2013	Chapitres		BP 2013
011	Charges à caractère général	247 300	013	Charge de Personnel	2 000
012	Charges de personnel	369 750	70	Produits des services	84 000
65	Charges de gestion courante	134 232	73	Impôts et taxes	521 921
66	Charges financières	65 360	74	Dotations	326 423
67	Charges exceptionnelles	1 100	75	Autres produits	233 000
014	Atténuations de produits	95 000			
022	Dépenses imprévues	20 000	77	Produits exceptionnels	18 000
023	Virement à l'investissement	626 969	002	Excédent reporté	374 367
	TOTAL	1 559 711		TOTAL	1 559 711

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2013	Chapitres		BP 2013
16	Emprunts et dettes	216 837	10	Dotations et réserves	630 161
20	Immobilisations incorporelles	24 500	13	Subventions d'investissement	655 000
21	Immobilisations corporelles	387 121	16	Emprunts et dettes	0
23	Immobilisations en cours	112 000	27	Autres immobilisations financières	13 950
041	Opérations patrimoniales	483 950	041	Opérations patrimoniales	483 950
25	Agrandissement trésorerie	4 000			
30	Aménagement route de Kédange	7 000			
31	Extension écoles & périscolaire	625 000	021	Virmt section fonctionnement	626 969
32	Maison de Santé Pluridisci.	315 000			
001	Déficit reporté	234 622			
TOTAL		2 410 030	TOTAL		2 410 030

POINT 8

Budget primitif complémentaire 2012 – Lotissement « Les Coquelicots II »

Après présentation du budget primitif complémentaire « Les Coquelicots II » de l'exercice 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget Primitif équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2013	Chapitres		BP 2013
60	Achats et variation des stocks	50 000	70	Produits des services	65 649
65	Autres charges de gestion courante	200 000	71	Production stockée (ou déstockage)	327 436
71	Production stockée (ou déstockage)	277 436			
023	Virement à l'investissement	327 436	002	Excédent reporté	461 787
TOTAL		854 872	TOTAL		854 872

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2013	Chapitres		BP 2013
001	Solde d'exécution de biens	277 436	35	Stocks de produits	277 436
33	En-cours de productions de biens	327 436			
			021	Virmt section fonctionnement	327 436
TOTAL		604 872	TOTAL		604 872

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE

POINT 9

Budget primitif complémentaire 2012 – Lotissement « Les Vallons II »

Après présentation du budget primitif complémentaire « Les Vallons II » de l'exercice 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget Primitif équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2013	Chapitres		BP 2013
60	Achats et variation des stocks	155 000	70	Produits des services	155 891
042	Opérations d'ordre entre sections	890	042	Opérations d'ordre entre sections	155 890
001	Déficit reporté	1			
023	Virement à l'investissement	155 890			
	TOTAL	311 781		TOTAL	311 781

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2013	Chapitres		BP 2013
040	Opérations d'ordre entre sections	155 890	040	Opérations d'ordre entre sections	890
001	Déficit reporté	890	021	Virmt section fonctionnement	155 890
	TOTAL	156 780		TOTAL	156 780

POINT 10

Subvention exceptionnelle

Le maire fait part de la demande de subvention exceptionnelle déposée par le Judo Club local à l'occasion des 35 ans de l'association.

Le moment fort de cet anniversaire sera l'accueil de Frédérique JOSSINET, membre de l'équipe de France, qui interviendra sur trois entraînements au profit de tous les licenciés du club.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide d'accorder, à l'unanimité, une subvention de 700 € au Judo Club de METZERVISSE.

POINT 11

Revalorisations indemnitaires

Le maire propose de revaloriser les indemnités de trois membres du personnel communal.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour attribuer :

- un coefficient de 7 pour l'indemnité d'administration et de technicité pour un agent de maîtrise,
- un coefficient de 5 pour un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- un coefficient de 2,5 pour un adjoint technique de 2^{ème} classe.

Le maire est autorisé à signer les arrêtés correspondants.